Conduite automobile et amphétamines dans le sang: bases bibliographiques pour un consensus de la Société française de toxicologie analytique.

In Toxicologie analytique et clinique. 15/08/2015 [accès réservé]

Thème:
France - drogues [1]
Date du document:
Samedi Août 15 2015
Visibilité du contenu de groupe:
Use group defaults
Résumé:
Dans le cadre de la lutte contre l'usage de stupéfiants chez les conducteurs de véhicules à moteur, les principales substances amphétaminiques concernées sont l'amphétamine, la métamphétamine, la MDA, la MDMA et la MDEA. Elles sont le plus souvent consommées par voie orale, sous forme de comprimés, de gélules, de poudre ou de pâte. Les amphétamines sont de puissants psychostimulants et présentent de nombreux effets incompatibles avec une conduite automobile en toute sécurité : altérations de la vision, euphorie, irritabilité, prises de risque. La diminution du temps de sommeil provoquée par les amphétamines est un facteur important de risque d'accident, ce qui contribue à fixer un seuil de dangerosité potentielle à 25 ng/mL pour toutes les amphétamines. Les concentrations salivaires sont 3 à 10 fois plus élevées que les concentrations plasmatiques et une bonne corrélation est observée entre le sang et la salive.
Auteur(s):
Patrick MURA et al.

Lien(s) utile(s)

- http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2352007815002012 [2]

Retour à la base documentaire [3]